



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU « PRIX LITTÉRAIRE » SRIAS CENTRE-VAL DE LOIRE 2022**

ARTICLE 1ER

La section régionale interministérielle de l'action sociale (SRIAS) Centre-Val de Loire, en charge de l'action sociale de fonctionnaires de l'État de la région, organise un prix littéraire.

Article 2

Les catégories retenues pour ce prix sont :

- le roman
- le livre jeunesse

ARTICLE 3

Le prix est ouvert aux œuvres publiées ou à publier entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022

ARTICLE 4

Le livre devra :

- ou être écrit par un auteur résidant dans la région Centre-Val de Loire
- ou avoir son action se déroulant dans la région Centre-Val de Loire
- ou publié par un éditeur de la région

ARTICLE 5

La participation au concours implique :

- l'acceptation du présent règlement intérieur ;
- une demande de participation signée ;
- une fiche signalétique détaillée de l'auteur : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse mail, téléphone et adresse permanente + éventuellement un CV essentiellement axé sur toutes les activités d'écriture du candidat ;
- un descriptif, sur une page, de l'œuvre proposée

ARTICLE 6

Les manuscrits doivent impérativement être envoyés aux frais du participant avant le 10 juillet 2022 sous format papier en triple exemplaire à l'adresse suivante :

**SRIAS Centre-Val de Loire
Préfecture de région
181 rue de Bourgogne
45000 Orléans^{1 / 2}**

ARTICLE 7

Le Prix est doté pour chaque catégorie de 5 000 euros utilisés pour acheter et distribuer auprès des agents les œuvres lauréates.

ARTICLE 8

Le jury est composé par des membres volontaires de la SRIAS.

ARTICLE 9

Chaque ouvrage sera lu par au moins 3 membres du jury qui établiront un classement.

ARTICLE 10

L'ensemble des jurés réunis en commission le 6 septembre 2022, mettront en commun leur classement pour dresser une première sélection.

ARTICLE 11

Les jurés réunis en commission le 21 octobre 2022 attribueront un rang de classement. L'ouvrage ayant le plus de points sera déclaré prix littéraire de la SRIAS,

ARTICLE 12

En cas d'égalité, c'est l'ouvrage ayant remporté le plus de notes maximales qui sera déclaré vainqueur.

ARTICLE 13

La remise officielle du prix se fera le lundi 21 novembre 2022 à Orléans, Le lauréat pourra apposer sur son livre un bandeau « Prix SRIAS Centre-Val de Loire ».